

DÉLIBÉRATIONS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17/04/2014 – Convocation du 10/04/2014

Compte rendu affiché le 25/04/2014

Président de séance : Valérie GLATARD

Secrétaire de séance : Ghariba AKROUCHE

Présents :

Valérie GLATARD, Marc RODRIGUEZ, Claire LEBAHAR, Youcef BOUREZG, Hélène SORREL-DUNAND, Laurent BUFFARD, Gisèle COIN, Alain GOJON, Guillemette DEBORDE, Michel MATHEY, Jean-Jacques DUPERRAY, Myriam MARMONIER, Gilbert PETITJEAN, Marine MATHEY, Xavier LAURE, Claire POINT, Michel HU, Christine PERRIN, Tameur GUENNAT, Maria DA SILVA PIRES, Marc GRAZIANA, Alain MARTIN-RABAUD, Ghariba AKROUCHE, Bernard SABATIER, Jamila HARZALLAH, Pascal NICOT, Vincent VIVO, Sylvie MYARD.

Absente représentée

Béatrice THONY par Marc RODRIGUEZ.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	28
Votants	29

Objet : Désignation des représentants au SIGERLY

La commune adhère au SIGERLY (Syndicat Intercommunal du Gaz et de l'électricité de la Région Lyonnaise). À ce titre, elle doit désigner par élection au scrutin secret, ses délégués (2 titulaires, 2 suppléants) conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.

Les candidats ayant été invités à se faire connaître, les candidatures suivantes sont enregistrées :

Titulaires : Marc RODRIGUEZ et Marc GRAZIANA

Suppléants : Alain MARTIN-RABAUD et Laurent BUFFARD et Vincent VIVO

Le Conseil Municipal, à la majorité :

- Oûi l'exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L 2122 et L 5211-6 et suivants,
- Vu les statuts du SIGERLY,
- Vu les résultats de l'élection du Conseil Municipal du 30 mars 2014,
- **PROCEDE** à l'élection au scrutin secret des délégués de la commune au SIGERLY et constate les résultats suivants :

- Votants : 29

Titulaires : Marc RODRIGUEZ et Marc GRAZIANA

Suppléants : Alain MARTIN-RABAUD et Laurent BUFFARD

- **DESIGNE** en conséquence Marc RODRIGUEZ et Marc GRAZIANA en tant que délégués titulaires ; Alain MARTIN-RABAUD et Laurent BUFFARD en tant que délégués suppléants pour siéger au Comité du SIGERLY,
- **AUTORISE** Madame le Maire à procéder à toutes les opérations relatives à cette affaire.

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Neuville-Sur-Saône, le 17 avril 2014
Le Maire,
Valérie GLATARD.

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 22/04/2014
- Publication ou affichage le 22/04/2014

Valérie GLATARD, Maire.




